

## CONTRAT TYPE : 2 PASSAGES ANNUELS

### 1 PASSAGE EN MAI/JUIN :

- DÉSHERBAGE MANUEL ET ÉVACUATION DES DÉCHETS
- VÉRIFICATION DES ÉVACUATIONS D'EAU PLUVIALE
  - NETTOYAGE DES PARTIES STÉRILES

### 1 PASSAGE EN OCTOBRE/NOVEMBRE :

- MISE EN HIVERNAGE DE LA TOITURE
- VÉRIFICATION DES ÉVACUATIONS D'EAU PLUVIALE
  - NETTOYAGE DES PARTIES STÉRILES



**LA RENCONTRE  
D'UN SPÉCIALISTE  
DES TRAVAUX  
D'ACCÈS DIFFICILES  
ET D'UN AMOUREUX  
DU VÉGÉTAL POUR  
UNE PRESTATION  
À LA HAUTEUR  
DE VOS ATTENTES**



## L'ENTRETIEN COURANT DES TOITURES VÉGÉTALISÉES EST INDISPENSABLE



**Les toitures végétalisées extensives** requièrent un entretien limité mais indispensable à la pérennité de la végétation et de l'étanchéité de la toiture. Il est fortement recommandé de formaliser cet entretien par un contrat avec une entreprise spécialisée, dès la réception du projet. Chloro-Concept et Altimaître proposent des contrats d'entretien adaptés à chaque projet, portant sur la végétalisation de la toiture et les zones stériles.



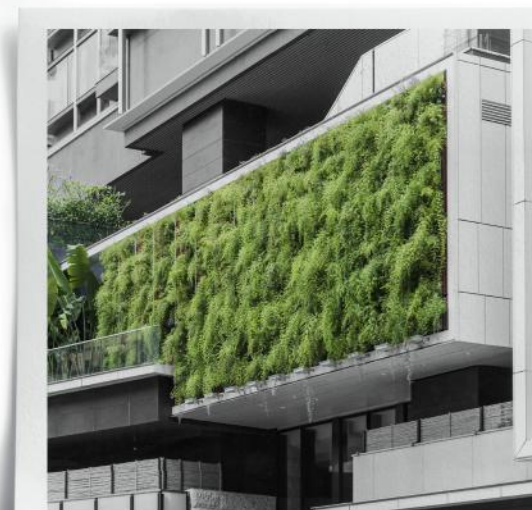
## LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN COURANT D'UNE TOITURE VÉGÉTALISÉE

**Les principales opérations d'entretien consistent à :**

- Désherber manuellement les espèces indésirables ou inesthétiques et enlever les feuilles susceptibles d'étouffer la végétation.
- Contrôler les dispositifs d'évacuation des eaux pluviales : retirer la végétation ou les déchets éventuels autour des évacuations pluviales et sur la bande pourtour. Surveiller le système de végétalisation et l'état de la couche drainante afin de détecter un problème éventuel (dégâts causés par les oiseaux ou les rongeurs, maladie particulière...).
- Opérations de remplacement de la végétation sur les zones détériorées.
- Arrosage (si nécessaire) en relation avec les conditions climatiques.
- Contrôler le système d'irrigation (s'il existe) : réglages des durées d'arrosage selon les conditions climatiques, purge du système complet avant les premières gelées et remise en eau dès les premières chaleurs, vérification annuelle du bon fonctionnement des aspergiers ou des tuyaux goutte à goutte.
- Pour les toitures en pente : contrôler par sondage les systèmes de retenue.

## LE NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR AN DÉPEND DU SYSTÈME DE VÉGÉTALISATION

**Quelle que soit** la technique utilisée, que ce soit des caissettes pré-cultivées, des tapis pré-cultivé, +des micro-mottes ou des fragments de sedums, nous saurons vous accompagner, de la réalisation à l'entretien de votre toiture. Une fois que le taux de couverture végétal atteint 80% de la toiture, 2 interventions d'entretien par an suffisent. Un apport d'engrais peut être envisageable suivant l'ancienneté de votre installation (tous les 3 ans).



## MONTAGE ASSURANT UN MINIMUM DE GARANTIE SUR VOTRE ÉTANCHÉITÉ

**On voit de plus en plus de montages** sans film anti-racines de protection, or le système racinaire de certains adventices peut occasionner de nombreux dégâts. Il est important de contrôler le bon état de votre toiture végétalisée. Nos contrats d'entretien vous assurent une surveillance et une remontée d'informations sur l'état de santé de celle-ci

